



The Ottawa Hospital | L'Hôpital d'Ottawa

2018-2022

## Plan d'accessibilité pluriannuel



L'Hôpital d'Ottawa et ses organismes affiliés :



UNIVERSITY OF OTTAWA  
HEART INSTITUTE  
INSTITUT DE CARDIOLOGIE  
DE L'UNIVERSITÉ D'OTTAWA

L'Hôpital d'Ottawa est accessible à toute personne ayant une incapacité qui travaille, est bénévole ou reçoit des soins empreints de compassion à l'Hôpital.



The Ottawa Hospital | L'Hôpital d'Ottawa  
RESEARCH INSTITUTE | INSTITUT DE RECHERCHE

**Civic**



**General**



**Riverside**



## Table des matières

Introduction .....	4
Résumé des objectifs.....	5
Vision de L'Hôpital d'Ottawa .....	5
Mission de L'Hôpital d'Ottawa.....	5
Le commencement .....	5
Importance d'un système de santé accessible.....	6
Communication du plan .....	6
Méthodes de repérage des obstacles .....	6
Révision et surveillance du plan.....	7
Nouveaux projets à l'horizon.....	7
A.    Le nouveau campus.....	7
B.    Nouvelles normes provinciales sur l'accessibilité des services de santé .....	7
Relever le niveau – Mot de la fin.....	8
Nous aimerions connaître votre opinion!.....	8
Annexe A –Plan d'accessibilité quinquennal de L'Hôpital d'Ottawa .....	9
Statut d'emploi.....	9
Information et communication .....	11
Normes d'accessibilité pour les services à la clientèle .....	13
Milieu bâti .....	15
Annexe B - Composition du Comité de l'accessibilité de L'Hôpital d'Ottawa .....	17

## Introduction

L'Hôpital d'Ottawa s'efforce depuis bien des années d'offrir un milieu plus accessible en repérant, en éliminant et en prévenant les obstacles qui peuvent nuire à l'accès aux biens, aux services et aux possibilités pour les patients, les visiteurs, les membres du personnel et les bénévoles.

L'adoption de la *Loi de 2005 sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario* (LAPHO) a obligé tous les organismes et les employeurs à se conformer non seulement à des règlements spécifiques dans des délais précis, mais aussi à des dispositions en matière de responsabilisation. Une de ces dispositions, énoncée dans le *Règlement sur les normes d'accessibilité intégrées* (RNAI) de la LAPHO, leur impose d'élaborer un plan d'accessibilité pluriannuel pour les aider à répondre aux besoins des personnes ayant une incapacité en utilisant le RNAI comme guide.

Le présent document est le deuxième en son genre. Il donne un excellent aperçu de la stratégie que nous privilégions pour continuer de respecter et de surpasser les normes indiquées dans le RNAI. Il témoigne de notre engagement continu à insuffler une culture d'accessibilité dans l'intérêt des membres de notre collectivité en tenant compte des différents types d'incapacités visibles et invisibles.

Conformément à la LAPHO et au RNAI, le présent plan a été élaboré de concert avec notre Comité de l'accessibilité, composé de représentants de l'Hôpital, de l'ICUO et de l'IRHO et d'employés ayant une incapacité. De plus, différents intervenants provenant de tous les organismes membres ont été consultés et ont participé au processus de planification pluriannuelle.

Nous sommes résolus à accorder un traitement égal aux personnes ayant une incapacité pour qu'elles puissent se prévaloir des services, programmes, biens et installations. Nous voulons offrir aux personnes ayant une incapacité visible ou invisible les mêmes possibilités d'accéder aux services au même endroit et de la même manière que tous les autres patients, clients et membres du personnel.

Nous vous invitons à nous soutenir et à nous faire part de vos commentaires à mesure que nous nous efforçons de transformer l'Hôpital pour qu'il devienne l'établissement de soins le plus accessible dans la région de Champlain. N'hésitez pas à nous écrire à [accessibilite@lho.ca](mailto:accessibilite@lho.ca). Notre équipe sera heureuse de vous lire. Nous vous invitons aussi à adhérer à notre énoncé de mission, qui s'inscrit dans notre vision d'offrir à chaque patient des soins de calibre mondial et des services exceptionnels avec une compassion digne des personnes qui nous sont chères.

Renée Légaré  
Vice-présidente exécutive et chef, Ressources humaines

## Résumé des objectifs

Voici un résumé des objectifs recommandés par un sous-comité et avalisés par les départements et services appropriés de L'Hôpital d'Ottawa.

Objectifs prioritaires :

1. **Emploi** – partenariats communautaires, recrutement ciblé et adaptation du lieu de travail, y compris des plans en cas d'urgence pour le personnel ayant une incapacité
2. **Information et communication** – documents accessibles en format PDF, langage clair, lignes directrices sur la lisibilité et inclusion de personnes ayant une incapacité dans les vidéos et le matériel de promotion de l'Hôpital
3. **Formation sur le service à la clientèle** – règlements adoptés en vertu de la LAPHO, perfectionnement professionnel, formation ciblée, séances info-lunch
4. **Milieu bâti** – options d'accessibilité à l'étape de la conception des projets, salles de bain accessibles, rénovation de stationnements et trottoirs et signalisation

Un département ou service est responsable de l'atteinte des objectifs et du respect des échéanciers connexes. La version intégrale du plan est disponible à l'annexe A.

## Vision de L'Hôpital d'Ottawa

Offrir à chaque patient des soins de calibre mondial et des services exceptionnels avec une compassion digne des personnes qui nous sont chères.

## Mission de L'Hôpital d'Ottawa

L'Hôpital d'Ottawa est un établissement de santé qui offre à la population de l'Est ontarien principalement des soins spécialisés et de niveau tertiaire centrés sur le patient.

L'Hôpital d'Ottawa forme les futurs professionnels de la santé en partenariat avec l'Université d'Ottawa et d'autres universités, collègues communautaires et organismes de formation affiliés.

L'Hôpital d'Ottawa acquiert, transmet et applique de nouvelles connaissances et technologies pour soigner les patients grâce à ses programmes de recherche novateurs reconnus à l'échelle internationale et menés en partenariat avec l'Institut de recherche de l'Hôpital d'Ottawa.

## Le commencement

L'Hôpital d'Ottawa a vu le jour le 1 avril 1998 après la fusion de l'Hôpital Civic d'Ottawa, de l'Hôpital Général d'Ottawa, de l'Hôpital Riverside et de l'Hôpital Grace. Peu après la fusion, l'Hôpital Grace a fermé ses portes et les services ont été transférés dans les trois campus qui forment L'Hôpital d'Ottawa à l'heure actuelle.

L'Hôpital d'Ottawa compte sur des effectifs d'environ 12 000 employés, 1 200 bénévoles, 1 400 médecins et 1 000 résidents. Il dispose de plus de 1 000 lits et d'environ quatre millions de pieds carrés d'espace dans trois campus. C'est l'un des plus importants centres d'enseignement et de recherche en milieu hospitalier au Canada. Regroupant un vaste éventail de secteurs cliniques,



d'enseignement et de recherche, L'Hôpital d'Ottawa est reconnu comme un chef de file pour ce qui est des meilleurs services de santé disponibles au Canada.

En 2017, L'Hôpital d'Ottawa a obtenu la désignation avec mention d'honneur d'Agrément Canada. Nous avons alors été reconnus pour notre engagement envers les soins aux patients. Le présent plan est l'une des façons dont nous concrétisons cet engagement dans l'objectif de rendre les services, les produits et les installations accessibles aux personnes ayant une incapacité. Il trace la voie à suivre pour atteindre les buts et les objectifs établis en matière d'accessibilité au cours des cinq prochaines années.

## Importance d'un système de santé accessible

Une personne sur sept vit avec une incapacité. Il est donc important que nos services, nos produits et notre environnement soient accessibles. Misant principalement sur la *Loi de 2005 sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario* (LAPHO) pour orienter ses efforts, l'Hôpital alloue les ressources nécessaires afin de se conformer aux règlements et cherche continuellement des façons de relever le niveau. Nous voulons que les patients ayant une incapacité sachent nous leur avons offert la mesure d'adaptation la plus judicieuse pendant leur séjour à l'hôpital.

## Communication du plan

Comme l'exige la loi, le plan est disponible dans le site Web interne et externe de l'Hôpital. Les membres de la collectivité, le personnel et les bénévoles peuvent ainsi avoir un aperçu du travail accompli en matière d'accessibilité au sein de l'hôpital. C'est toutefois un document évolutif qui sera mis à jour une fois par année.

## Repérage des obstacles

L'une des façons les plus efficaces de repérer les obstacles est de faire appel aux yeux du personnel, des bénévoles et des patients. Ils peuvent les voir à mesure qu'ils se déplacent dans l'hôpital ou en être informés par d'autres personnes dans l'hôpital. Lorsque le personnel du Bureau de l'accessibilité est avisé de préoccupations à ce chapitre, il peut s'y attaquer ou passer le relai au service ou département mieux placé pour le faire.

Le Service de la représentation des patients transmet aussi les commentaires des patients au personnel du Bureau de l'accessibilité. Ce bureau est souvent mis au courant de la présence d'obstacles par des patients ou des proches des patients. La plupart des préoccupations sont transmises par téléphone, mais nous en recevons aussi par courriel, par courrier et par l'entremise d'interprètes. Les préoccupations sont ensuite relayées à la personne ou au service ou département approprié en fonction de leur nature.

Nous misons aussi sur des vérifications continues de l'accessibilité. Une vérification a notamment eu lieu à l'automne et à l'hiver 2016-2017. Nous avons invité des partenaires communautaires à faire une vérification de l'accessibilité des structures des stationnements et des trottoirs. C'est par de tels partenariats que l'Hôpital mobilise la collectivité pour comprendre ses besoins et ses attentes et recueillir ses commentaires. Nous utilisons ensuite les résultats pour planifier et prioriser des projets d'amélioration de l'accessibilité.

## Révision et surveillance du plan

Il est important de surveiller étroitement le plan et d'évaluer l'atteinte de ses objectifs. C'est pourquoi nous remettons des rapports trimestriels et annuels aux réunions régulières du Comité de l'accessibilité. Les membres de ce comité ont ainsi des occasions de demander des renseignements supplémentaires au besoin et de formuler des commentaires et des suggestions.

## Nouveaux projets à l'horizon

Pendant la durée du plan pluriannuel, l'Hôpital entamera de nouveaux projets palpitants, notamment la planification du nouveau campus et la mise en œuvre d'un nouvel ensemble de normes pour le secteur de la santé.

### A. Le nouveau campus

Au cours des cinq prochaines années, les membres de la collectivité seront témoins de bien des activités liées à la planification du nouveau campus de l'Hôpital. Pendant ce processus, ils seront invités à prendre part à des discussions pour aider à orienter ce projet en tenant compte de l'utilisation de l'emplacement, de la conception de l'hôpital et de l'accès aux soins. Il sera essentiel de mobiliser des personnes vivant avec une incapacité dans ces discussions, y compris des organismes qui les soutiennent dans la collectivité.

Pour maintenir les discussions tout au long du processus de planification, l'Hôpital collabore étroitement avec le coordonnateur de l'accessibilité pour joindre le personnel, les bénévoles et les membres du public qui ont une incapacité. Ensemble, ils joueront un rôle actif pour aider à concevoir un nouvel hôpital accessible.

Principaux livrables pour les cinq prochaines années

1. **Séances de discussion ouvertes** : Inviter des personnes vivant avec une incapacité et des organismes communautaires qui leur offrent des services à des séances de discussion ouvertes accessibles.
2. **Accessibilité de l'Hôpital – Comité sur le milieu bâti** : Augmenter le nombre de membres de ce comité afin d'inclure des membres de la collectivité ayant une incapacité qui aideront à orienter les discussions au sujet du nouveau campus.

### B. Nouvelles normes provinciales sur l'accessibilité des services de santé

Le gouvernement provincial a décidé d'élargir la LAPHO de 2005 afin d'inclure de nouveaux ensembles de normes pour le secteur de la santé et de l'éducation.

En juin 2017, le ministre responsable de l'Accessibilité a mis sur pied un comité d'élaboration des normes pour le secteur de la santé et lui a donné le mandat d'élaborer de nouvelles normes d'accessibilité pour tous les hôpitaux de la province. Le coordonnateur de l'accessibilité de l'Hôpital siège à ce comité.

Comme il est représenté à ce comité, l'Hôpital a une formidable occasion de participer aux discussions et de parler des défis et des solutions qui pourraient rendre ses services, ses produits et son environnement plus accessibles pour le personnel, les bénévoles et les patients ayant une incapacité. Ces nouvelles normes devraient entrer en vigueur en 2019. Elles

imposeront de nouvelles obligations aux hôpitaux, notamment fournir une formation plus ciblée, accroître la responsabilisation à des niveaux clés de gestion et modifier la politique sur l'accessibilité, pour n'en nommer que quelques-unes.

Principaux livrables pour les cinq prochaines années

1. **Faire le point avec l'Hôpital** : Présenter des mises à jour à l'équipe de la haute direction lorsque c'est possible et sur demande.
2. **Faire le suivi avec le cabinet du ministre** : Diffuser des renseignements à la demande du cabinet du ministre.
3. **Préparer l'hôpital aux changements** : Participer à la prise de décisions en tenant compte de l'adoption imminente des nouvelles normes.
4. **Assurer la mise en œuvre et respecter l'échéancier** : Surveiller l'échéancier du ministre et veiller à ce que l'Hôpital dirige la mise en œuvre des nouvelles normes.

## Relever le niveau – Mot de la fin

Une culture d'accessibilité ne cesse de croître et de s'intégrer dans le déroulement général des activités dans les trois campus de l'Hôpital. Les services cliniques et administratifs demandent de plus en plus le soutien et l'expertise du personnel d'Accessibilité et Services d'interprétation pour améliorer les services offerts au personnel, aux bénévoles et aux patients ayant une incapacité.

Chaque jour en Ontario, 60 nouveau-nés auront une incapacité à la naissance ou à un moment de leur vie. Ainsi, pendant la durée du présent plan quinquennal, environ 110 000 nouveau-nés devront vivre avec une incapacité. C'est pour cette raison que L'Hôpital d'Ottawa se fera le champion de l'accessibilité et relèvera le niveau de l'accessibilité des services de santé. Pour y parvenir, nous devons susciter l'engagement du personnel tout en créant des partenariats avec l'ensemble de la collectivité. C'est notre mission. C'est leur hôpital.

## Nous aimerions connaître votre opinion!

Que pensez-vous de ce que nous avons accompli jusqu'à présent? Avez-vous des suggestions pour améliorer les plans ou les projets? Faites-nous parvenir vos questions et suggestions. Nous sommes toujours ravis de vous lire.

L'Hôpital d'Ottawa  
Ressources humaines – Bureau de l'accessibilité  
1053, avenue Carling, case postale 131, Ottawa, ON K1Y 4E9  
[accessibilite@lho.ca](mailto:accessibilite@lho.ca) - 613-737-8899, poste 75535 ou 75303

Le présent document est affiché dans les sites Web suivants :

[www.hopitalottawa.on.ca](http://www.hopitalottawa.on.ca)  
[www.ottawaheart.ca](http://www.ottawaheart.ca)  
[www.irho.ca](http://www.irho.ca)



## Annexe A –Plan d’accessibilité quinquennal de L’Hôpital d’Ottawa

### Statut d’emploi

L’Hôpital d’Ottawa compte sur des effectifs d’environ 12 000 personnes et le taux de roulement du personnel était de 5,8 % pendant l’année financière 2016-2017. Il offre donc bien des possibilités de carrière, y compris aux personnes ayant une incapacité. Depuis le début de 2018, les Ressources humaines élargissent leurs partenariats pour inclure des organismes qui offrent du soutien à l’emploi aux personnes ayant une incapacité. Recourir à ce bassin de candidats sous-utilisés et compétents permettra à l’Hôpital d’insuffler de nouvelles énergies et perspectives au sein de ses effectifs déjà très dynamiques et reconnus.

Statut d’emploi	Description	Stratégie(s)	Échéancier	Responsabilité
<b>Partenaires communautaires</b>	Établir des partenariats avec des organismes communautaires qui soutiennent les personnes ayant une incapacité à la recherche d’un emploi.	Continuer de tisser des partenariats avec des organismes qui soutiennent les personnes ayant une incapacité.  Devenir un membre actif du réseau EARN.  Offrir de l’encadrement aux personnes qui cherchent un emploi, p. ex. activité de formation.	En cours  Immédiatement  En cours	Équipe de la Dotation en personnel talentueux
<b>Recrutement</b>	Mieux renseigner les dirigeants sur l’embauche de personnes ayant une incapacité.	Renseigner les dirigeants responsables de l’embauche sur les avantages d’embaucher des personnes ayant une incapacité dans le cadre du programme d’intégration des leaders.  Renseigner l’équipe de recruteurs en participant à des séances info-lunch.  Collaborer avec les syndicats pour créer un environnement inclusif.	Immédiatement  En cours et au besoin	Équipe de la Dotation en personnel talentueux  Coordonnateur de l’accessibilité  Relations de travail

<b>Adaptation au travail</b>	Encourager le personnel ayant une incapacité à demander une mesure d'adaptation au besoin.	Encourager le personnel explicitement lors des tournées auprès des employés, des évaluations du rendement et d'autres occasions.	En cours	Chefs d'équipe
<b>Plans d'urgence</b>	<p>Élaborer un plan d'intervention en cas d'urgence général incluant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>a) Liste de vérification en cas d'urgence à l'intention des gestionnaires</li> <li>b) Lieux des armoires de codes d'urgence et des points de ralliement</li> <li>c) Plan d'intervention en cas d'urgence personnalisé pour le personnel ayant une incapacité</li> </ul>	<p>Promouvoir l'utilisation de plans d'intervention en cas d'urgence en mettant l'accent sur les nouvelles recrues, le retour au travail et le redéploiement dans l'hôpital.</p> <p>Déterminer le nombre de plans d'intervention en cas d'urgence élaborés.</p> <p>Utiliser des ressources communautaires pour accroître l'efficacité des plans.</p>	<p>Élaborer le plan général d'ici le 4<sup>e</sup> trimestre de 2018; le réviser tous les 3 ans et le faire approuver par le Comité de l'accessibilité.</p> <p>Une fois par année</p> <p>Au besoin</p>	Comités sur les mesures d'urgence et le paragraphe 27

## Information et communication

Nous avons mis beaucoup de ressources en place afin de nous conformer aux Règles pour l'accessibilité des contenus Web (WCAG) 2.0 de niveau AA d'ici la date limite du 1<sup>er</sup> janvier 2021. La transition est maintenant terminée. Nous avons donc respecté ces règles dès 2017! Grâce à cette transition, par exemple, les personnes aveugles peuvent maintenant utiliser un appareil spécial pour accéder aux renseignements inscrits dans le site Web de l'Hôpital. Autrement dit, elles ont maintenant accès aux mêmes renseignements que les personnes voyantes.

De plus, bien des documents sont imprimés chaque année par le Service d'imprimerie ou dans les unités. Parfois, la créativité et les préférences de mise en page peuvent rendre involontairement un document inaccessible. Le style et la taille des caractères, la conception graphique et les contrastes de couleur, par exemple, peuvent y contribuer.

Par le passé, l'Hôpital n'avait pas saisi les occasions d'inviter le personnel et les bénévoles ayant une incapacité à participer à l'enregistrement de vidéos ou de témoignages dans son matériel promotionnel. Leur participation à ce titre montrera à quel point l'Hôpital est un milieu de travail de choix et invite les personnes ayant une incapacité à envisager d'y travailler ou d'y faire du bénévolat.

Information et communication	Description	Stratégie(s)	Échéancier	Responsabilité
<b>Normaliser les documents PDF publics</b>	Normaliser la mise en forme et les exigences pour divers documents PDF destinés au site Web public.  Veiller à ce que tous les documents PDF affichés respectent des lignes directrices en matière d'accessibilité.	Créer un processus pour veiller à ce que les documents PDF dans le site Web externe respectent des lignes directrices sur la lisibilité et l'accessibilité.  Remettre les lignes directrices au personnel pour qu'il les suive lorsqu'il utilise des modèles.	Terminer les modèles d'ici la fin de 2018  À partir de maintenant	Communications
<b>Visibilité des personnes ayant une incapacité</b>	Accroître la participation des personnes ayant une incapacité dans le matériel promotionnel de l'Hôpital ou de programmes.	Inviter le personnel et les bénévoles ayant une incapacité à figurer dans le matériel promotionnel.	Dès le début de 2018 et mise à jour annuelle	Communications
<b>Langage simple</b>	Donner des conseils à l'ensemble du personnel sur la rédaction en	Publier un guide à l'intention de l'ensemble du personnel.	Fin 2018	Communications

	langage simple des documents destinés au site Web externe.	Offrir des services de révision pour les documents à fort lectorat.		
<b>Matériel imprimé</b>	L'ensemble du matériel imprimé destiné au public doit respecter les lignes directrices de l'Institut national canadien pour les aveugles et nos règles ce qui concerne notre image de marque.	Offrir deux séances info-lunch sur l'accessibilité aux équipes responsables de la conception graphique et de l'imprimerie.	Une fois par année dès le début 2018	Communications / Coordonnateur, Accessibilité et Services d'interprétation

## Normes d'accessibilité pour les services à la clientèle

Conformément au paragraphe 7 du règlement adopté en vertu de la LAPHO, l'Hôpital a l'obligation d'offrir une formation sur le service à la clientèle à tous les membres du personnel et les bénévoles. Les nouveaux employés doivent suivre la formation en ligne avant leur premier jour de travail. Les bénévoles participent à une formation en personne hautement interactive de 2,5 heures. Une formation ciblée est aussi disponible sur demande à l'interne ou à l'externe.

À mesure que l'Hôpital cernerait mieux les besoins des patients et du personnel, il pourra envisager d'élaborer d'autres modules de formation pour y répondre. Il a d'ailleurs élaboré l'actuel module sur l'accessibilité dans un milieu de santé pour répondre aux exigences du paragraphe 7 précité. Il faut poursuivre sur cette lancée afin d'aider le personnel et les bénévoles à acquérir de nouvelles compétences.

Service à la clientèle	Description	Stratégie(s)	Échéancier	Responsabilité
<b>Formation sur la LAPHO</b>	Donner une formation sur le service à la clientèle à tous les membres du personnel et les bénévoles.  Donner une formation générale sur la LAPHO au Conseil des gouverneurs.	Utiliser le système de gestion de l'apprentissage de l'Hôpital pour donner la formation au personnel et utiliser le module sur <b>l'accessibilité dans un milieu de santé</b> et une rencontre en personne pour donner la formation aux bénévoles  Collaborer avec le Conseil des gouverneurs pour déterminer la date et la formule de cette formation.	Personnel – Avant le premier jour de travail Bénévoles – Avant de commencer le bénévolat  Dès que possible	Coordonnateur, Accessibilité et Services d'interprétation
<b>Formation sur le perfectionnement professionnel</b>	Donner une formation sur l'accessibilité aux gestionnaires, aux superviseurs, aux directeurs et à l'équipe de la haute direction.	Sur demande, créer du matériel de formation et donner une formation pertinente pour le personnel à un poste de gestion.	Six par année	Coordonnateur, Accessibilité et Services d'interprétation





## Milieu bâti

L'Hôpital s'est doté d'un nouveau processus d'examen des demandes de projets qui permet de relever les obstacles physiques et architecturaux pour les personnes ayant une incapacité. Le Comité de l'accessibilité et du milieu bâti de l'Hôpital a maintenant la possibilité d'examiner, de prioriser et d'approuver de petits projets de rénovation réalisés pour améliorer l'accessibilité. Disposant d'un budget spécifique, ce comité pourra évaluer les projets en tenant compte de l'expérience des patients et des attentes en matière de sécurité.

Milieu bâti	Description	Stratégie(s)	Échéancier	Responsabilité
<b>Nouveau campus</b>	Examiner les aspects liés à l'accessibilité du nouveau campus	Mobiliser l'équipe de l'Accessibilité à l'étape de la conception et tenir compte des pratiques exemplaires, ainsi que des normes et des lignes directrices de la LAPHO.	3 - 5 ans	Planification
<b>Rénovations favorisant l'accessibilité</b>	Veiller à ce que l'accessibilité soit un élément clé des étapes de planification et de conception de rénovations.	Inclure des spécialistes de l'accessibilité dans le processus de conception pour obtenir leurs commentaires sur les nouvelles constructions et les rénovations. Veiller à ce que les nouvelles constructions et les rénovations respectent les normes et les pratiques exemplaires actuelles.  Demander au Comité de l'accessibilité et du milieu bâti de faire des examens réguliers classés par ordre de priorité.	Immédiatement / en cours	Planification et Comité de l'accessibilité et du milieu bâti
<b>Toilettes accessibles</b>	Plan stratégique pour accroître le nombre de toilettes accessibles	Élaborer un plan stratégique pour accroître le nombre de toilettes accessibles.	Une fois par année	Planification et Comité de l'accessibilité et du milieu bâti
<b>Stationnements et trottoirs</b>	Éléments d'accessibilité sur les trottoirs (ou manque de ces éléments) et dans les stationnements.	Réparations et restaurations annuelles.	Une fois par année	Installations – liste établie une fois par année

<b>Signalisation</b>	Signalisation facile à lire et à interpréter qui tient compte de l'accessibilité.	Mettre à jour l'affichage et d'autres formes d'avis lors des rénovations et veiller à ce que tout nouvel affichage respecte les lignes directrices établies.	Immédiatement / en cours	Planification / Signalisation
----------------------	---	--	--------------------------	-------------------------------

## Annexe B - Composition du Comité de l'accessibilité de L'Hôpital d'Ottawa

Nom	Service
<b>Falardeau</b> , Serge (coprésident)	Accessibilité et Services d'interprétation
<b>Leveque</b> , Charles (coprésident)	Apprentissage et Perfectionnement du leadership, Ressources humaines
<b>Parent</b> , Kelly (secrétaire)	Accessibilité et Services d'interprétation
<b>Adams</b> , Kim	Institut de recherche de l'Hôpital d'Ottawa
<b>Beauchemin</b> , Fred	Centre de réadaptation
<b>Bojin</b> , Minda	Conseillère communautaire
<b>Breton</b> , Daniel	Service de l'information
<b>Bryant</b> , Nikki	Qualité, risques et confidentialité – Institut de cardiologie
<b>Clairmont</b> , Julie	Contrats et Services d'approvisionnement
<b>Delacour</b> , Claire	Conseillère communautaire
<b>Donoghue</b> , Shaune	Santé au travail
<b>Ducharme</b> , Shanon	Admin. / Institut de cardiologie
<b>Fitches</b> , Andrew	Imprimerie
<b>Girard</b> , Yann	Stationnement et Service de navette
<b>Jonathan</b> , Trishia	Pratique professionnelle en soins infirmiers
<b>Kaspardlov</b> , Andrée	Dotation en personnel talentueux, Ressources humaines
<b>Keyes</b> , Marianne	Conseillère communautaire
<b>Lancaster</b> , Kim	Service social
<b>Marsolais</b> , Richard	Conseiller communautaire
<b>McAfee</b> , Arran	Audiologie
<b>McCurdy</b> , Kenzie	Service social
<b>Milne</b> , Kelly	Programme gériatrique régional de l'Est de l'Ontario
<b>Perrone</b> , Josh	Sécurité
<b>Priest-Brown</b> , Alex	Ergothérapie
<b>Tan</b> , Hung	Mesures d'urgence
<b>Young</b> , Kathryn	Communications
<b>Représentant</b>	Représentation des patients
<b>Représentant</b>	Contrôle des infections